



Est ce que j'ai droit à une autorisation provisoire de séjour

Par **melody**, le **29/06/2008** à **12:30**

je suis venu en france depuis 2003 suite à un mariage avec un français, en fait j'étais victime d'une exploitation humaine abusive et de servitude dans son hôtel , il n'a pas de salarié autre que moi, en plus il était violent et méchant et demander le divorce après 2 ans de mariage dès qu'il a remarqué que j'ai commencé à revendiquer et chercher de l'aide, le dépôt de plainte était impossible quant j'étais cohabité avec lui suite aux menaces importantes sur moi , alors j'ai reçu le refus de renouvellement de titre de séjour et reconduite à la frontière l'année 2007, après je suis libéré mais toujours sans titre de séjour. j'ai engagé des procédures prud'homale et pénale contre lui et pour sa poursuite de fait de m'avoir fait travailler dans l'illégalité et tous les harcèlements morales et physiques, et plainte , en ce moment les procédures sont en cours, et je suis toujours sans titre de séjour valable, est-ce que puis-je avoir droit à une délivrance autorisation provisoire de séjour en attendant la décision de la justice? je devrai faire une demande à la préfecture , je ne sais plus quoi faire , parce que mon ex mari me chassait afin de m'expulser pour qu'il soit tranquille avec les problèmes judiciaires, que dois-je faire , aidez-moi s'il vous plaît , merci

Par **laurence28**, le **30/06/2008** à **18:03**

bonjour j'ai lu votre message et ce que j'aimerais savoir est que , quand vous avez reçu le refus et l'autorisation de quitter le territoire , avez-vous fait un recours contentieux ou gracieux? MOI JE SUIS DANS la même situation que vous il y a de cela 1 mois : j'ai fait un recours au tribunal administratif et j'attends mais cependant je pense pas que j'ai droit à un titre de séjour provisoire si c'était le cas l'avocat m'aurait dit. je dois même travailler au mois

d,aout mais tant que la situation n'est pas recularisée pas de titre provisoire. pourquoi dis tu que tu as été libéré je ne comprends pas, peux tu m'expliquer stp. si cela ne te gêne pas.rn je te souhaite plein de courage

Par **melody**, le **30/06/2008** à **18:59**

bonjour merci pour ta réponse j'étais libéré de centre de rétention administrative suite à une refus de séjour et confirmation du tribunal administratif (pour invitation de quitter le territoire) et arrêter par la police à la maison après un recours dans le centre j'étais libéré mais mon séjour n'est pas encore réglé jusqu'aujourd'hui .rnce recours devant le tribunal administratif a duré 2ans et demi et j'avais pas de séjour provisoire rnbon courage

Par **laurence28**, le **01/07/2008** à **11:07**

bonjour melody je pense que tu devrais alors refaire une autre demande de titre de séjour à la mairie ou tu habite en leur montrant l'annulation que tu as eu au tribunal et monté un dossier.rnrenseigne toi aussi si tu peux auprès des associations, tels que la cimade, la cicade, ils t'orienteront bonne journée et n'hésite pas à donner de tes nouvelles

Par **melody**, le **01/07/2008** à **11:11**

bonjour laurence rnj'ai déjà cette nouvelle demande à la préfecture mois de décembre 2007 mais jusqu'aujourd'hui il n'y a pas de réponse, ça veut dire négative je ne sais plus quoi faire, en attendant tous les procédures en cours : prud'homme , plainte tribunal correctionnel, divorcernaidez moi s'il vous plaît

Par **laurence28**, le **01/07/2008** à **11:18**

va à la cimade ma belle c'est une association qui s'occupe des immigrés en france ils d'aideront cherche leur numero de telephone dans la region ou tu es et appel pour prendre rendez.rn car pour te dire ton probleme est au bout du tunnel tu vas y arrivée alors que moi j'attends encore.rn moi aussi tout ceci m'est arrivée suite a un mariage avec un francais qui m'a humilié et maltraité courage ma belle je pense que tu y arrivera.

Par **melody**, le **01/07/2008** à **11:19**

merci et bon courage à vous aussi bonne journée

Par **laurence28**, le **01/07/2008** à **11:19**

tu es de quel nationalité

Par **melody**, le **01/07/2008** à **11:21**

malgache

Par **laurence28**, le **02/07/2008** à **19:27**

salut melodyrnrnjuste pour savoir si tu as trouvé une solution a ton probleme n,hesite pas à donner les nouvellesrncourage